



## COMPTE RENDU

# Réunion de Comité Directeur du vendredi 29 septembre 2017

*Personnes invitées : Membres du comité directeur, responsable et entraîneurs du club enfants, parents des enfants*

**Excusés** : Bernard de Miscault, Guy Brochier, Virgil Martin-Granel, Daniel Borgna.

**Présents** : Christophe Legué, Aude Priestley, Loïc Goujon, Marie Assaud, Angélique Gravier, Claude Py, Lorry Balducci, Annick Bulliot

**Invités présents** : Sandra Benoit, Agnès Brard, Charly Demor, Thomas Fourure, Tom Gerin, Thérèse Fourure, Odile Eymard.

**Absents** : Laurent Bonneau, Patrick Tardy, Emmanuelle Col, Rozenn Louërat.

Réunion du comité directeur exceptionnelle. Début de réunion à 18h45

### 1. Présentation de la situation par Christophe

Pour participer aux compétitions escalade, à partir du niveau régional, il est nécessaire d'être licencié de la FFME.

Actuellement les jeunes du club ne peuvent participer sous les couleurs du CAF du Guillestrois ; ils adhèrent au club FACE, (FFME) de l'Argentière et participent sous les couleurs de ce club.

Un nouveau règlement permet aux clubs alpins d'ouvrir, dans le sein de leur club, une section FFME (non exclusivement réservée aux enfants).

Toute personne faisant partie de cette section doit avoir une double adhésion : être licencié CAF et également licencié FFME. Sous ces conditions elle peut participer aux compétitions sous les couleurs (sigle) de cette section.

**Pour cette année la décision est à prendre dans les plus brefs délais car les compétitions et les stages commencent la semaine prochaine.**

### 2. Historique du club escalade enfant :

A l'origine, ce club enfant était affilié à la FFME. Il s'est inscrit dans le CAF pour bénéficier de l'aide de cette structure.

Actuellement il s'exprime un souhait de retenir des jeunes au sein du club, qui sinon risquent de partir vers d'autres structures, et espère-t-on, activer une dynamique favorable à ce groupe jeune.



Club Alpin du guillestrois  
c/o Bernard de Miscault  
La Font  
05600 Eygliers

La gestion de cette section nécessite la création d'un bureau pour lequel les parents (tenus d'avoir eux-même la double adhésion), sont sollicités. La trésorerie de cette section doit s'appareiller avec celle du Club. Le président de cette section est membre de droit du CD du club.

**Discussion :**

- sur l'investissement qui est attendu des parents
- sur la charge que cela représentera en travail et en financement pour le club

**Vote des membres du CD présents : 1 contre, 1 abstention, 6 pour.**

**Un section est donc créé : CAF DU GUILLESTROIS COMPÉTITION**

Un bilan sera fait au terme de cette première année et il est admis que la pérennité de cette section dépendra de son bon fonctionnement .

Fin du CD extraordinaire et constitution comité directeur et du bureau de la section.

Fin de réunion 20h15

Aude PRIESTLEY, secrétaire

*Compte rendu approuvé par les membres du Bureau*